



## Implantation:

**Ecole Hébecrevon**  
**5, rue de l'Eglise**  
**50180 Thèreval**

## Renseignements et inscriptions :

Renseignements avant l'été:  
 02 33 57 76 59  
[famillesruralesmarigny@gmail.com](mailto:famillesruralesmarigny@gmail.com)



# Accueil de loisirs Thèreval

Du 10 au 28 juillet 2023

De 3 ans à 12 ans



ASSOCIATION  
DU CANTON  
DE MARIGNY



## Comment s'inscrire :

Les dossiers sont à remplir directement sur le portail famille (numérique) ou en version papier. Pour les nouvelles familles, merci de nous envoyer un mail pour vous procurer les codes.

Tous les documents sont à retourner à la mairie de Marigny au nom de Familles Rurales ou à la fédération à Saint-Lô.

Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront validées au retour du dossier complet:  
dossier d'inscription  
fiche sanitaire  
arrhes de 50€ par enfant  
15€ par famille pour les frais de dossier  
(ou adhésion à Familles Rurales).

## Période d'ouverture :

L'accueil de loisirs sera ouvert du 10 au 28 juillet, du lundi au vendredi de 7h45 à 18h.

## Le programme de l'été :

Le programme vous sera communiqué en amont du séjour.

## Documents nécessaire ?

Merci de vous munir des pièces suivantes :

- Numéro d'allocataire CAF / MSA
- Copie du carnet de santé (vaccins)
- Un chèque d'arrhes de 50 € (par enfant et par mois) débité au cours du séjour.

L'association Familles Rurales gère également le centre de loisirs de Marigny sur la période du 10 juillet au 1er septembre 2023.

Renseignements et inscriptions à la fédération Familles Rurales au 02.33.57.76.59

## Tarifs 2023 :

### A LA JOURNÉE

#### 1er enfant:

Avec repas: 13,50€

Sans repas : 10€

#### 2e enf. et suivant:

Avec repas: 12,50€

Sans repas: 9€

Copale A: 4€

Copale B: 5,50€

### A LA DEMI-JOURNÉE :

#### 1er enfant:

Avec repas: 8,50€

Sans repas : 5€

#### 2e enf. et suivant:

Avec repas: 8€

Sans repas: 4,50€

Copale A: 3,50€ ac repas, 1,80€ sans repas

Copale B: 4,3€ avec repas, 3€ sans repas

#### Garderie:

de 7h45 à 9h et de 17h30 à 18h:

0,50€ la demi-heure

COPALE A : CAF: QF<510 MSA: QF<600

COPALE B : CAF: QF<620 MSA: QF<900

Adhésion à Familles Rurales: 28,15€ par famille

Non adhérent: 15€ par famille

Supplément sortie avec transport: 3€

Les chèques vacances ANCV sont acceptés.